

Communiqué de presse

Fait à Paris, le 11 février 2026

## REP Bâtiment : une situation intenable pour les entreprises franciliennes

**Pensée pour structurer une filière vertueuse de gestion des déchets de chantier, la REP Bâtiment ne tient aujourd’hui pas ses promesses. Face à l’injustice subie par les entreprises et artisans du Bâtiment, la FFB Grand Paris Île-de-France alerte sur un dispositif indispensable mais profondément dysfonctionnel.**

Mise en œuvre depuis 2023, la REP Bâtiment a pour objectif de structurer une filière performante de collecte, recyclage et réemploi des déchets de chantier pour les entreprises du Bâtiment. Les metteurs sur le marché appliquent une éco-contribution systématique lors de l’achat de produits et matériaux de construction, reversée à des éco-organismes chargés d’organiser des solutions de reprise sans frais des déchets de chantier.

Sur le terrain, la situation est extrêmement dégradée. Malgré un réel besoin et une volonté d’engagement forte des professionnels, le dispositif ne fonctionne pas. Les entreprises et artisans du Bâtiment font face à des dysfonctionnements en cascade des services de reprise gratuite, alors même que les éco-contributions continuent d’être prélevées et augmentées. Face à l’inaction de l’Etat dans le contrôle des éco-organismes, le recours déposé par la Fédération Française du Bâtiment en septembre 2025 pour mettre l’Etat devant ses responsabilités est désormais entre les mains du Conseil d’Etat. Une première avancée est toutefois à noter : les arguments portés par la FFB ont été entendus par le Ministre délégué chargé de la transition écologique, Mathieu Lefèvre, ouvrant la voie à un début de prise en compte du problème.

### **En Île-de-France, une filière sous-performante**

En Île-de-France, le maillage territorial est largement insuffisant et souvent inopérant. Si 378 points de reprise officiels sont recensés fin 2025, la réalité du terrain est toute autre : points fermés, inaccessibles ou trop éloignés, déchets refusés, lourdeurs administratives, facturation de services pourtant censés être gratuits.

L’Union des Fédérations du Bâtiment d’Île-de-France\* participe activement aux travaux de concertation organisés par la Région avec l’ensemble des parties prenantes. Néanmoins, les conditions actuelles de ces échanges ne permettent pas un dialogue constructif. La structuration des temps de parole lors de la réunion de concertation a principalement bénéficié aux éco-organismes, au détriment des retours d’expérience portés par les organisations représentant les entreprises. Les trois Fédérations franciliennes ont ainsi adressé un courrier au Conseil régional d’Île-de-France, afin que ces réunions puissent, à l’avenir, permettre de faire entendre la voix des entreprises, premières concernées par la REP Bâtiment.

La FFB Grand Paris Île-de-France réaffirme son engagement en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets de chantier. Elle appelle à une amélioration rapide et opérationnelle du dispositif REP Bâtiment, afin qu’il réponde enfin aux besoins concrets des entreprises du secteur.

La Fédération souhaite poursuivre un travail constructif avec la Région et l'ensemble des acteurs, afin que les problématiques actuelles soient reconnues et traitées sans délai.

\*Regroupant la FFB Grand Paris Ile-de-France, la FFB Région Ile-de-France et la FFB Ile-de-France Est.

---

s.

@ffbgrandparis

